



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
[@UnsaDefense](https://www.instagram.com/UnsaDefense)
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion



COMPTE RENDU

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTERIEL (CSA-M) Paris, le 11 mai 2023

Le nouveau format de cette instance de dialogue social ministériel se réunissait pour la première fois le 11 mai 2023. Après une absence de dialogue social, consécutif à un gouvernement sourd à la représentation du personnel dont l'apogée est la réforme des retraites, les représentants de l'administration et ceux du personnel se retrouvaient autour de la table pour un comité social ministériel dit d'« installation».

« Vous nous avez manqué » c'est par ces propos que les représentants de l'administration ont accueilli les organisations syndicales. Une nouvelle fois, le ministre des Armées était absent pour ce moment d'échange formel. La composante civile du MINARM, comme l'UNSA Défense a pu l'écrire à différentes reprises, est bien celle des « invisibles ». Le SGA a assuré la présidence de l'instance confirmant le souhait du MINARM d'entretenir un dialogue social soutenu, l'agenda social nourri et ambitieux en témoigne.

Ce CSA Ministériel a été marqué par un moment de recueillement en mémoire de notre collègue disparue le 10 mai 2023 sur le site de Balard. La DRH DGA, représentant la chaîne d'emploi de la défunte, présente l'ensemble des mesures mises en œuvre pour assurer un accompagnement social et psychologique aux membres de la famille, ainsi que les moyens mis à disposition des collègues et des personnes présentes au moment du drame. Toutes nos pensées vont à la famille.

La réforme des retraites a des conséquences directes sur les agents nés entre 09/1961 et début 1962. Un courrier individuel sera envoyé à environ 300 agents par le SPRP, en lien avec le gestionnaire pour estimer leur nouvelle date de départ. Une fiche réflexe sera réalisée à l'attention de l'ensemble des employeurs et des consignes ont d'ores et déjà été données aux différents CMG sur les actions à réaliser. L'impact sur la charge de travail du SPRP est avéré, une augmentation des effectifs pour encaisser la surcharge est actée.

Aucun vote n'est à l'ordre du jour de ce CSA M.

Les documents présentés le sont pour information.



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
[@UnsaDefense](https://www.instagram.com/UnsaDefense)
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion



Le règlement intérieur du CSA-M

La validation du RI CSA M ne pourra intervenir qu'après avoir reçu les remarques de la FS Ministérielle qui sera assujetti aux mêmes règles. Le RI sera présenté à la FS Ministérielle du 28 juin 2023 et sera soumis à l'avis du CSA M lors de la prochaine séance.

Projet d'agenda social ministériel 2023/2024

L'UNSA Défense a exprimé sa vision de la nécessité d'une coordination des travaux entre le CSA M et les CSA de réseau et de soutien. Le DRH MD a confirmé cette préoccupation partagée et la nécessité d'un meilleur partage des agendas sociaux sans pour autant modifier les prérogatives des réseaux. La cheffe du SR RH confirme le travail de partage avec les chaînes d'emploi pour les chantiers ministériels. Elle confirme un renforcement de la formation au dialogue social local. Il s'agit d'avoir un dialogue social fructueux.

Avis de l'UNSA Défense : Pour l'UNSA DEFENSE, conformément à notre DL, notre approche en mode projet de l'ensemble des chantiers sociaux doit d'une part s'inscrire en étroite liaison avec l'ensemble des CSA de réseaux notamment sur la question des plans de formation, eux-mêmes résultant d'une analyse de l'évolution des métiers, d'autre part et dans la même logique, coordonner les travaux, se fixer plus précisément les échéances, les acteurs et les livrables. En quelques mots soyons Plan Do Check Act !

Information sur le projet de décret adaptant les modalités de classement des fonctionnaires de catégorie B nommés dans le corps des ingénieurs civils de la défense.

Le sous-directeur SRP explique qu'il s'agit d'une présentation qui nécessitera une réunion de travail avec les organisations syndicales avant qu'un avis soit rendu.

Hors réunion : les échanges auront lieu lors de la réunion de travail multilatérale programmée le jeudi 1^{er} juin 2023.

Le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat, entré en vigueur le 1er septembre 2022, a introduit différentes évolutions statutaires.



UNSA Défense
 78 et 80 rue Vaneau
 75007 PARIS
 01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
 @UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
 Unsa defense diffusion



Cette évolution a conduit à un reclassement de la plupart des agents de ce grade sur des échelons moins élevés que ceux prévus par l'ancienne structure de carrière (exemple : un agent du 10^e échelon a été reclassé au 9^e échelon) rendant ainsi nécessaire l'ajustement des conditions de reclassement dans les corps de catégorie A pour ne pas pénaliser les agents en cas de promotion.

En clair :

SITUATION DANS LE DEUXIÈME GRADE du corps ou du cadre d'emplois de catégorie B	SITUATION DANS LE GRADE D'INGÉNIEUR CIVIL DE LA DÉFENSE	
12e échelon	7e échelon	Ancienneté acquise
11e échelon	6e échelon	Ancienneté acquise
10e échelon	6e échelon	Sans ancienneté
9e échelon	5e échelon	Ancienneté acquise
8e échelon	5e échelon	Sans ancienneté
7e échelon	4e échelon	Ancienneté acquise
6e échelon	4e échelon	Sans ancienneté
5e échelon	3e échelon	Ancienneté acquise
4e échelon	3e échelon	Sans ancienneté
3e échelon	2e échelon	Ancienneté acquise
2e échelon	2e échelon	Sans ancienneté
1 ^{er} échelon :	2e échelon	Sans ancienneté

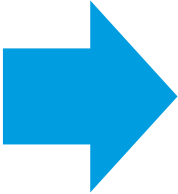


UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
[@UnsaDefense](https://www.instagram.com/UnsaDefense)
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion




Ce projet de Décret vient transposer le décret n° 2022-1209 pour les reclassements des agents de catégories B du deuxième grade pour leur accès au corps des ingénieurs civils de la défense (ICD).

Au regard des différentes modifications de textes statutaires souvent résultat d'un déclassement du niveau de rémunération, l'UNSA DEFENSE réaffirme l'urgence impérieuse de revalorisation des grilles indiciaires et d'une augmentation substantielle de la valeur du point d'indice.



Information sur le projet de décret modifiant le décret n° 2017-180 du 13 février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux corps des personnels civils de rééducation et médico-techniques de catégorie A du ministère de la Défense.



Simple correction d'une erreur matérielle dans la rédaction du texte dans son renvoi au bon article du code de la santé publique soit au lieu de L4241-1, lire L4241-13 !

En clair : Au lieu de lire « préparateurs en pharmacie exerçant en officine » lire « préparateurs en pharmacie hospitalière ».

QUESTIONS DIVERSES

L'UNSA Défense s'interroge sur les informations dont elle dispose concernant la fusion de Bases de défense ayant pour conséquence une diminution de leur nombre et des périmètres de compétence en matière de soutien plus larges.

Le représentant de l'EMA confirme l'existence d'une étude sur la fusion, la création ou la scission de BdD. L'analyse, à ce stade, n'est pas jugée suffisamment pertinente. Néanmoins des rattachements sur des logiques d'homogénéité sont en réflexion. « Si on bouge c'est pour faire mieux ».

CONCLUSION

Rien de nouveau à l'horizon, on reprend où on s'était arrêté avec un ministre des Armées encore et toujours absent. Pour l'UNSA Défense le traumatisme de la rupture du dialogue social, instaurée par le gouvernement, ne sera pas sans conséquence sur l'avenir du dialogue social. L'agenda social est lancé, il s'agira pour vos représentants UNSA Défense d'en faire un outil d'amélioration à la rémunération, à la formation professionnelle, aux parcours professionnels et à la qualité de vie au travail en général c'est une nécessité pour attirer et fidéliser les agentes et agents civils du MINARM.